

<p style="text-align: center;"><b>Travail en ateliers : entre site qualifiant et centre de formation, quelle complémentarité des savoirs ?</b></p>
--

Le groupe est composé de 7 éducateurs spécialisés (dont l'un en formation CAFERUIS), d'un éducateur technique spécialisé, de 6 assistants de service social, de deux directrices adjointes du médico-social, d'une responsable de la politique stage au conseil général 44, de deux formateurs de l'ARIFTS.

Les débats au sein de cet atelier s'axent sur quatre points distincts :

- Le formateur terrain
- Le lien avec l'institution
- L'étudiant
- Les savoirs

### **Préoccupations du formateur terrain**

La maîtrise de la réforme arrive comme préoccupation première du formateur terrain (ou futur formateur terrain). La question de la légitimité à accompagner un stagiaire se pose ainsi aujourd'hui d'emblée. L'intervention du matin de Mr De St Just rassure, il peut y avoir des « trous » dans le savoir !

L'intervention d'introduction à la journée de Mr Verron met en perspective les questionnements des formateurs « écoles » sur la transmission et le rapport au savoir ; Questionnements partagés également par les formateurs terrain. Mais à quel moment dialogue-t-on ensemble ? N'y-a-t-il pas à accentuer les temps d'échange sur le terrain ou au centre de formation entre formateurs (terrain/école) en dehors de l'étudiant ? Si l'étudiant fait parti du triangle (étudiant, centre de formation, site qualifiant), il ne peut pas être le seul porteur de liens avec les deux autres acteurs. Comment construire une alternance plus importante en dehors des temps de formation et des temps d'accompagnement ? A quel moment échange-t-on de ce lien théorie-pratique entre site qualifiant et centre de formation ? Il est rappelé qu'il existe nombre de liens entre le centre de formation et le terrain : réunions en amont du stage, visites de stage, Conseil Technique Pédagogique, participation aux jurys, intervention de professionnels du terrain pour témoigner de leur pratique, pour transmettre du savoir... Se pose alors la question du repérage de ces temps mais aussi des moyens limitant la création de d'autres lieux d'échanges.

Le fait d'être un site qualifiant et d'avoir à se référer au référentiel peut être vécu comme une contrainte à l'accompagnement. Le CFA demande par exemple au terrain d'organiser complètement des modules de formation. Mais concernant le référentiel, n'y a-t-il pas à dédramatiser et à évacuer les préjugés ? Finalement, sur le terrain et pour peu que l'on analyse les anciennes pratiques, une grande partie de l'évaluation réalisée par les « moniteurs de stage » portait déjà sur ce qui est demandé dans le référentiel actuel.

Au sein d'une importante institution du département, il est constaté que la réforme des études d'assistant social est mieux « absorbée » que celle des éducateurs spécialisés alors que les outils octroyés d'information sont les mêmes. Au-delà du fait que la réforme des études d'assistant social précède celle des éducateurs spécialisés, comment comprendre ce phénomène ?

Les formateurs de la Classerie s'étonnent également que certains éducateurs de terrain découvrent encore la réforme. L'appropriation de la réforme est longue.

### **Le lien avec l'institution**

Lorsque le formateur terrain s'engage, il semble qu'il y ait, depuis la réforme, plus de difficultés à mobiliser les équipes autour de l'accueil des stagiaires. Y-a-t-il un réel lien avec la réforme ou celle-ci sert-elle de prétexte au désengagement des équipes ? Si la responsabilité individuelle est engagée, la responsabilité institutionnelle doit rester elle-aussi engagée (projet institutionnel, organisation).

Il est constaté que les nouveaux « managers » ne sont pas toujours issus du travail social et parfois peu sensibilisés à la question de la formation par l'alternance, ou en tous les cas, n'y accordent pas de priorité.

Certaines institutions organisent la gestion de l'accueil des stagiaires en interne. Ceci permet une meilleure organisation (centralisation des demandes de stage en particulier) mais n'est-ce pas un frein pour le référent professionnel à se mettre en lien avec les centres de formation ?

Pour soutenir l'importance de l'alternance, il est rappelé que les institutions sont des producteurs de savoirs et que l'étudiant doit pouvoir connaître d'autres vecteurs de savoirs que ceux enseignés par le centre de formation. Dans cette perspective, le lien avec le centre de formation a-t-il réellement besoin d'être accentué ?

Lorsque l'institution accueille un seul type de stagiaire, attention à ce qu'elle n'offre pas un « moule » au sein duquel l'étudiant ne pourrait plus cheminer mais devrait juste s'y conformer (Référence à l'allocution de De St Just).

### **L'étudiant**

Situé au cœur de l'alternance intégrative, l'étudiant doit pouvoir se nourrir des différents savoirs présents sur le terrain et en centre de formation. D'ailleurs, la différence entre les savoirs n'est peut être pas si manifeste. Il y a-t-il vraiment une rupture entre les savoirs ?

Constat actuel d'une certaine déprime des futurs travailleurs sociaux lorsqu'il arrive en stage : Va-t-on trouver du travail ? Quel avenir pour le travail social ?

Cette déprime de l'étudiant rencontre parfois les phases de déstabilisation des institutions qui se restructurent. Doit-on, dans ce contexte, poursuivre l'accueil des stagiaires ou les en protéger ? Doit-on au contraire faire appel à leur capacité d'adaptation ?

### **Le savoir**

Si la transmission est un devoir pour les formateurs terrain comme pour les formateurs école, la priorité est en revanche présentée, par le groupe, comme différente. Sur le terrain, ce serait l'invitation à la rencontre qui s'avérerait première à l'invitation au savoir théorique.

Le premier savoir à appréhender par le stagiaire serait alors le savoir-être, la posture d'écoute, la posture d'empathie. La période d'observation est présentée comme la base de la compréhension et de l'émergence de ce premier savoir.

Ensuite, s'agit-il réellement de transmettre du savoir ou de permettre à l'autre de s'appropriier du savoir ? S'agit-il de donner au stagiaire des outils ou de lui permettre de les repérer pour mieux les interroger ?

Comment l'étudiant apprend-il en ma présence ? En mon absence ? Comment profite-il de l'alternance ?

Si la transmission se situe entre le don et la dette, n'y a-t-il pas lieu alors de se désengager quelque peu du savoir pour pouvoir laisser à l'autre la libre place à son cheminement ?

Propos recueillis et transmis pour le groupe par  
Brigitte Retailleau,  
Directrice adjointe  
IME Les Perrières  
Châteaubriant.